



Programme formation continue Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Cf / arrêté du 21 décembre 2020

Formacode 42826

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Le FC PSC1 est à la portée de tous détenteurs du PSC1

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Réactualiser ses compétences en premiers secours, savoir préserver l'intégrité physique d'une victime avant la prise en charge par les services de secours. Permet d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter les conduites à tenir.

PREREQUIS

- > être titulaire du PSC1 de moins de 3 ans (copie à nous fournir).
- > Photo d'identité
- > Pièce d'identité

FORMATEUR

- > Formateur-expert en sécurité
- Pompier
- Formateur PSC1

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9H à 17h
- > du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

- * EN ENTREPRISE
- * DANS VOS LOCAUX*

NOMBRE DE STAGIAIRES

- MINI > 4 stagiaires
- MAXI > 12 stagiaires

*Le règlement intérieur de l'entreprise s'applique afin de gérer les flux humains et matériels

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

4H - 1 demi-journée (Formation recommandée mais non obligatoire)

PROGRAMME

- Malaise et alerte
- Plaies et protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur plusieurs cas concrets en fin de chaque thème étudié ; un cas concret est aussi mis en place en dernière partie lors de la synthèse de formation. Des fiches de suivi et d'évaluation sont mises en place afin de faire ressortir les points d'amélioration ainsi que les axes de progression de chacun. Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, ayant participé activement à la session. Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

Nous consulter €

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

100%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021